



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
26 novembre 2013
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2014
27-31 janvier 2014, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP – Évaluation

Fonds des Nations Unies pour la population

**Projet de plan d'évaluation budgétisé pour l'exercice
biennal 2014-2015**

Résumé

Le projet de plan d'évaluation budgétisé pour l'exercice biennal 2014-2015 est conforme à la politique d'évaluation du FNUAP révisée que le Conseil d'administration a approuvée dans sa décision 2013/21, et aux paragraphes 174 et 175 de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Il porte à la fois sur les évaluations globales, à savoir les évaluations thématiques et les évaluations de programme de pays indépendantes, et sur les évaluations de programme, et présente les ressources allouées aux activités d'évaluation qui figurent dans les prévisions budgétaires intégrées du FNUAP pour 2014-2017 (DP/FPA/2013/14), que le Conseil d'administration a approuvées dans sa décision 2013/32 à sa deuxième session ordinaire de 2013.

Le présent rapport comprend également des informations sur la planification des évaluations et sur les éléments sur lesquels elles porteront pour l'exercice biennal 2014-2015, notamment les critères de choix, la méthode suivie pour élaborer le plan d'évaluation et les réalisations définies dans le plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2013, éclairant ainsi l'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017. Considérés dans leur ensemble, ces éléments constituent un dispositif d'évaluation qui permettra : a) de rendre des comptes aux parties prenantes de l'exécution du budget en matière de développement; b) d'aider à prendre des décisions fondées sur des données factuelles; et c) de tirer des enseignements importants, et ainsi d'accélérer l'exécution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de déterminer les meilleurs moyens par lesquels le FNUAP peut favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Comment [Start1]: <<ODS JOB NO>>N1358233F<<ODS JOB NO>>
<<ODS DOC SYMBOL1>>DP/FPA/2014/2<<ODS DOC SYMBOL1>>
<<ODS DOC SYMBOL2>><<ODS DOC SYMBOL2>>



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Généralités et objectif du projet de plan d'évaluation budgétisé pour l'exercice biennal 2014-2015	3
II. Questions relatives à la planification et éléments couverts	3
A. Principes	3
B. Critères guidant le choix des évaluations	4
C. Élaboration du projet de plan d'évaluation	4
D. Éléments couverts	4
III. Évaluations globales	5
A. Propositions d'évaluation thématique	6
B. Propositions d'évaluation de programme de pays indépendante	9
IV. Évaluations de programmes	9
V. Prévisions de dépenses	11
VI. Éléments de décision	13
Annexes	
1. Évaluations globales proposées	14
2. Évaluations de programmes proposées	15
3. Questions à examiner dans le plan d'évaluation pour 2016-2017	19

I. Généralités et objectif du projet de plan d'évaluation budgétisé pour l'exercice biennal 2014-2015

1. Conformes à la politique d'évaluation révisée (DP/FPA/2013/5), les activités d'évaluation menées au FNUAP servent trois principaux objectifs :

- a) Rendre compte aux parties prenantes de l'exécution du budget;
- b) Aide à prendre des décisions fondées sur des données factuelles;
- c) Tirer des enseignements importants et ainsi élargir le socle de connaissances du Fonds.

2. Telles que définies dans la politique d'évaluation révisée, les activités d'évaluation entrent dans deux catégories :

a) Les évaluations globales, initiatives menées de façon indépendante que le Bureau de l'évaluation entreprend ou fait réaliser en vue de recenser les éléments qui contribuent à la réalisation des objectifs définis dans le plan stratégique en matière d'efficacité du développement et de performance de l'organisation;

b) Les évaluations de programme, gérées par les services chargés des programmes concernés. Des évaluateurs externes indépendants, dont les qualifications ont été vérifiées au préalable par le Bureau de l'évaluation, évaluent les programmes en fonction des cahiers de charges approuvés par le Bureau de l'évaluation.

3. Le projet de plan d'évaluation est conforme au paragraphe 37 de la politique d'évaluation révisée que le Conseil d'administration a approuvée dans sa décision 2013/21, et aux paragraphes 174 et 175 de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Il présente les propositions d'évaluation pour l'exercice biennal 2014-2015.

II. Questions relatives à la planification et éléments couverts

A. Principes

4. L'élaboration du projet de plan d'évaluation pour 2014-2015 a été guidée par les principes suivants :

- a) Prise en compte des priorités définies au paragraphe 14 du document énonçant la politique d'évaluation révisée;
- b) Étendue raisonnable et géographiquement équilibrée des activités du FNUAP;
- c) Élaboration du projet par le Bureau de l'évaluation dans le cadre de consultations.

5. En outre, le Bureau de l'évaluation a examiné l'aptitude du FNUAP à tenir compte des résultats des évaluations et à appliquer les recommandations qui lui sont faites.

B. Critères guidant le choix des évaluations

6. Le choix des évaluations, qu'elles soient globales ou de programme, a été guidé par tous les critères définis dans la politique d'évaluation révisée, en suivant l'ordre de priorité dans lequel ils y figuraient. En ce qui concernait les évaluations globales, le Bureau de l'évaluation a prêté une attention particulière aux éléments suivants : a) pertinence stratégique du sujet; b) risque associé au sujet; c) possibilité de reproduction et d'application à plus grande échelle. Pour ce qui était des évaluations globales, il s'est intéressé à leur faisabilité.

C. Élaboration du projet de plan d'évaluation

7. Le projet de plan d'évaluation pour 2014-2015 a été élaboré à l'issue de consultations tenues avec les services concernés du Siège et avec d'autres organismes des Nations Unies, de façon à déterminer les possibilités de procéder à des évaluations conjointes, dans le cas des évaluations globales, et avec les six bureaux régionaux du FNUAP dans celui des évaluations de programme, le Conseil d'administration du FNUAP ayant également contribué à l'établissement du projet de plan.

D. Éléments couverts

8. Le projet de plan d'évaluation pour 2014-2015 clôt l'examen des réalisations définies dans le plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2013, éclaire l'examen à mi-parcours du plan stratégique pour la période 2014-2017 et tient compte des principes et des questions transversales figurant dans le plan stratégique pour 2008-2013, à savoir : a) prise en main à l'échelon national; b) renforcement des capacités nationales; c) adolescents et jeunes; d) égalité des sexes et autonomisation des femmes; e) droits de l'homme; f) coopération Sud-Sud. Les évaluations porteront sur les réalisations et non sur les impacts, qui s'intéressent aux effets à long terme des interventions et pour l'évaluation desquels la participation d'autres partenaires de développement est nécessaire¹.

9. Les évaluations globales, d'ordre thématique, portent sur des questions qui concernent l'ensemble du Fonds, en particulier les réalisations définies dans le plan stratégique, et tiennent compte des questions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes.

10. Dans le cas des évaluations de programme, d'ordre géographique, l'accent a été mis sur l'examen des résultats obtenus dans le cadre de programmes régionaux ou de programmes de pays. Pour la période 2014-2017, le taux de couverture raisonnable a été établi à 50 % des programmes de pays dont le terme est fixé pendant la période 2014-2017. Les projets, dont l'évaluation est réalisée par des responsables de projet et qui n'entrent pas dans le champ de la politique d'évaluation révisée, sont donc exclus du présent rapport.

¹ On entend par réalisation ce que l'action accomplit à court ou à moyen terme; l'impact s'entend des conséquences à long terme, directes ou indirectes, voulues ou non, des réalisations. Ces définitions sont tirées de celles établies par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

11. Ce sont les équipes de pays des Nations Unies qui prennent l'initiative des évaluations des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) ou des programmes relevant de l'initiative « Unis dans l'action » exécutés au niveau des pays. Ces évaluations relèvent d'un autre mécanisme de financement et sont supervisées par le Groupe des Nations Unies pour le développement, en particulier le Bureau de la coordination des activités de développement, et les pays dans lesquels elles sont prévues sont inscrits sur la liste des évaluations de programme figurant dans le présent rapport; toutefois, les montants budgétaires correspondants ne sont pas indiqués, dans la mesure où ils ne sont pas encore connus. En ce qui concerne ces évaluations, le Bureau de l'évaluation continuera de participer aux sous-groupes concernés du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

III. Évaluations globales

12. Le Bureau de l'évaluation a évalué les réalisations ci-après, définies dans le plan stratégique du FNUAP pour 2008-2013², qui portent en tout ou en partie sur la période 2011-2013 :

a) Réalisation 2 : amélioration de l'accès à des services de santé maternelle et néonatale de qualité et de l'utilisation qui en est faite;

b) Réalisation 3 : amélioration de l'accès des individus et des couples à des services de planification de la famille de qualité, selon le nombre d'enfants désiré, et de l'utilisation qui en est faite (le rôle de la planification de la famille dans l'amélioration de la santé maternelle avait été évalué dans le cadre de l'évaluation des activités menées par le FNUAP pour appuyer la santé maternelle, achevée en 2012);

c) Réalisation 4 : amélioration de l'accès, notamment des jeunes (y compris des adolescents) et d'autres groupes à risque, aux services de prévention du VIH et des maladies sexuellement transmissibles de qualité, et de l'utilisation qui en est faite;

d) Réalisation 5 : promotion de l'égalité des sexes et des droits de la procréation, notamment au moyen de mesures de sensibilisation, de lois et de plans d'action;

e) Réalisation 6 : amélioration de l'accès des jeunes (y compris des adolescents) aux services de santé sexuelle et procréative et à l'éducation sexuelle.

13. Les évaluations globales proposées pour l'exercice biennal 2014-2015 concerneront les réalisations ci-après définies dans le plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2013 :

a) Réalisation 1 : prise en compte dans les plans et stratégies de développement nationaux et sectoriels des questions suivantes : dynamique démographique et ses liens avec les besoins des jeunes (y compris des adolescents),

² Ces évaluations sont les suivantes : évaluation des activités menées par le FNUAP pour appuyer la santé maternelle (2000-2011) et évaluation à mi-parcours du Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle (2008-2011); évaluation menée conjointement par le FNUAP et l'UNICEF de leur programme conjoint concernant les mutilations et ablations génitales féminines (2008-2013); évaluation conjointe en cours (voir note de bas de page n° 3).

santé sexuelle et procréative (y compris planification de la famille), égalité des sexes et réduction de la pauvreté;

b) Réalisation 3 : amélioration de l'accès des individus et des couples à des services de planification de la famille de qualité, selon le nombre d'enfants désiré, et de l'utilisation qui en est faite;

c) Réalisation 4 : amélioration de l'accès, notamment des jeunes (y compris des adolescents) et d'autres groupes à risque aux services de prévention du VIH et des maladies sexuellement transmissibles de qualité, et de l'utilisation qui en est faite;

d) Réalisation 6 : amélioration de l'accès des jeunes (y compris des adolescents) aux services de santé sexuelle et procréative et à l'éducation sexuelle;

e) Réalisation 7 : amélioration de la disponibilité et de l'analyse des données sur la dynamique démographique, la santé sexuelle et procréative (y compris la planification de la famille) et l'égalité des sexes.

14. Les évaluations globales proposées pour l'exercice biennal 2014-2015 regroupent trois évaluations thématiques et deux évaluations de programme de pays indépendantes. Le Bureau de l'évaluation a examiné les possibilités de procéder en 2014-2015 à des évaluations conjointes avec d'autres organismes et partenaires des Nations Unies, en plus de celles menées à bien ou en cours³.

15. Pour l'exercice biennal 2014-2015, le Bureau de l'évaluation procédera aux évaluations globales proposées, notamment celles qui sont d'ordre thématique, par étape. Le calendrier sera déterminé à l'issue des consultations qui auront été tenues avec les hauts responsables, les services concernés et les parties prenantes. Des informations liminaires sur la portée de ces évaluations figurent aux sections A et B ci-après.

A. Propositions d'évaluation thématique

Évaluation des activités menées par le FNUAP pendant la période 2008-2014 pour améliorer la disponibilité de services de planification de la famille de qualité

16. L'évaluation permettra de mesurer de façon indépendante la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la viabilité des activités menées par le FNUAP pour améliorer la disponibilité de services de planification de la famille et augmenter la demande d'accès à ces services comme partie intégrante des services de santé sexuelle et procréative, ainsi que la contribution du FNUAP à l'intégration de la question de la planification de la famille dans les cadres généraux relatifs à la santé

³ Le FNUAP et l'UNICEF ont achevé d'évaluer leur programme concernant les mutilations et ablations génitales féminines (2008-2013) en octobre 2013. L'évaluation conjointe des programmes conjoints relatifs à l'égalité des sexes dans le système des Nations Unies (2006-2013), actuellement en cours, est menée par les organismes suivants : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), FNUAP, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, Bureau de la coordination des activités de développement, Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement et Agence norvégienne de coopération pour le développement.

sexuelle et procréative des pays de programme et au renforcement des capacités nationales de gestion de l'achat et de la distribution de produits de base. Elle permettra également de déterminer dans quelle mesure le FNUAP utilise les canaux locaux de distribution pour toucher les populations qui n'ont qu'un accès limité au système de santé publique.

17. L'évaluation comprendra une analyse détaillée des politiques, stratégies (y compris la stratégie du FNUAP en matière de planification de la famille pour la période 2012-2020) et programmes de santé sexuelle et procréative qui ont fait de la planification de la famille une des composantes principales de la santé sexuelle et procréative et un des trois piliers de l'aide à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles. Elle permettra de déterminer dans quelle mesure la combinaison des politiques et des mesures de sensibilisation et de communication concernant la planification de la famille, l'éducation et la fourniture de services de qualité fondés sur les droits, et leur intégration à des services complets de santé sexuelle et procréative, ont contribué à l'obtention des résultats escomptés. Elle étudiera également les mécanismes de coordination, la division du travail entre les autres acteurs intervenant sur le terrain en matière de planification de la famille et les partenariats conclus avec ceux-ci en matière de santé sexuelle et procréative.

18. L'évaluation sera axée au premier chef sur la réalisation 3 définie dans le plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2013, en tenant compte du plan stratégique pour la période 2014-2017. Elle portera sur les activités d'ensemble menées par le FNUAP en faveur de la planification de la famille (budget ordinaire, cofinancement et fonds thématiques), notamment sur le programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. Elle sera centrée sur la période 2008-2014, permettra de tirer des enseignements et débouchera sur une série de recommandations qui éclaireront les hauts responsables du FNUAP dans l'exécution de la stratégie de planification de la famille pour la période 2012-2020.

19. Le Bureau de l'évaluation commencera l'évaluation en 2015, les prévisions de dépenses s'établissant à 550 000 dollars.

Évaluation des activités menées par le FNUAP pendant la période 2008-2013 en faveur des adolescents et des jeunes

20. L'évaluation permettra de mesurer de façon indépendante la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la viabilité des activités menées par le FNUAP pour améliorer l'accès des adolescents et des jeunes aux services de santé sexuelle et procréative, y compris à la planification de la famille, à l'éducation sexuelle et aux services de prévention du VIH et des maladies sexuellement transmissibles, et l'utilisation qu'ils en font. Elle permettra également de mesurer : a) la contribution du FNUAP au renforcement des capacités nationales en ce qui concerne l'intégration des besoins des jeunes à la dynamique démographique et aux secteurs auxquels elle est liée; et b) l'aide fournie aux jeunes pour qu'ils participent à la vie politique et aux activités de programmation.

21. L'évaluation comprendra notamment une analyse détaillée des politiques, stratégies et programmes du FNUAP visant à intégrer les questions relatives aux jeunes et aux adolescents et à la dynamique démographique dans ses interventions, de façon à ce que tous ses programmes touchent les adolescents et les jeunes, en particulier ceux qui sont le plus marginalisés, et de sorte que tous les partenaires

concernés établissent des mécanismes institutionnels de participation des jeunes aux niveaux mondial, régional, national et local. Elle analysera les mécanismes de coordination et la division du travail entre les autres acteurs œuvrant en faveur des adolescents et des jeunes et les partenariats conclus avec ceux-ci dans le domaine de la santé sexuelle et procréative.

22. L'évaluation portera sur les réalisations 1, 4 et 6 définies dans le plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2013 et tiendra compte des « quatre clefs » du cadre d'action du FNUAP pour les adolescents et les jeunes ainsi que du fait que les jeunes sont prioritaires dans le cadre de résultats du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 2009-2011.

23. L'évaluation sera axée sur la période 2008-2013, permettra de tirer des enseignements et débouchera sur une série de recommandations orientées vers l'avenir qui éclaireront les hauts responsables du FNUAP dans l'exécution de la stratégie d'aide aux adolescents et aux jeunes pour la période 2012-2020.

24. Le Bureau de l'évaluation commencera l'évaluation en 2015, les prévisions de dépenses s'établissant à 450 000 dollars.

Évaluation des activités menées par le FNUAP pendant la période 2008-2013 pour améliorer la disponibilité des données et éclairer la prise de décisions et la formulation de politiques

25. Le FNUAP a appuyé l'organisation de recensements de la population et du logement en renforçant les mécanismes et les capacités nationales d'établissement, d'analyse, d'utilisation et de diffusion de statistiques de haute qualité. Ces activités constituent une des composantes essentielles de ses interventions au niveau des pays et représentent une part importante des ressources allouées aux programmes relatifs aux populations et au développement. La plupart des recensements relèvent du cycle de 2010 des recensements de la population et du logement (2005-2014) et ont été menés entre 2008 et 2013.

26. L'évaluation permettra de mesurer de façon indépendante la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la viabilité des activités menées par le FNUAP pour améliorer la disponibilité des données relatives à la dynamique démographique, à la santé procréative, aux jeunes et à l'égalité des sexes, et éclairer la prise de décisions et la formulation de politiques. Elle permettra également de déterminer dans quelle mesure les données recueillies sont diffusées et servent à élaborer les politiques et les plans et programmes de développement, à les suivre et à les évaluer. Selon qu'il conviendra, elle s'intéressera sur le renforcement des capacités des bureaux nationaux de statistique. Elle analysera les résultats des activités menées par le FNUAP pour améliorer la disponibilité des données sur la dynamique démographique aux niveaux mondial, régional et national, en étant axée au premier chef sur la réalisation 7 définie dans le plan stratégique du FNUAP pour 2008-2013.

27. L'évaluation portera sur la période 2008-2013 et permettra d'examiner ce qui a été accompli et les difficultés rencontrées dans le domaine de la disponibilité des données, si important pour les programmes, de formuler des conclusions, de tirer des enseignements et de présenter des recommandations réalisables.

28. Le Bureau de l'évaluation commencera l'évaluation en 2014, les prévisions de dépenses s'établissant à 450 000 dollars.

B. Propositions d'évaluation de programme de pays indépendante

29. Le Bureau de l'évaluation continuera de procéder à des évaluations de programme de pays indépendantes, qui permettront de rendre des comptes et de tirer des enseignements de l'expérience et qui sont un des moyens d'informer de façon fiable le Conseil d'administration, le Directeur exécutif et les responsables du FNUAP et les principales parties prenantes sur les interventions du FNUAP au niveau des pays. Ces évaluations permettront en outre au Bureau de continuer d'affiner les méthodes, directives et outils relatifs aux évaluations pour qu'ils soient utiles et adaptés d'un point de vue technique aux besoins des responsables chargés de l'évaluation dans les bureaux de pays et les bureaux régionaux du FNUAP.

30. Pendant l'exercice biennal 2014-2015, le Bureau de l'évaluation procédera à des évaluations de programme de pays dans les deux régions dans lesquelles il ne les a pas encore menées : l'Asie et le Pacifique et l'Europe centrale et l'Asie centrale⁴.

31. Les prévisions de dépenses pour chacune des deux évaluations s'établissent à 100 000 dollars. Les évaluations seront en partie financées par le budget du programme de pays concerné, le Bureau de l'évaluation devant compléter le financement.

IV. Évaluations de programmes

32. Les évaluations de programmes serviront de point de départ à l'élaboration des programmes qui seront menés par la suite. Elles sont réalisées par des évaluateurs externes et gérées par le service responsable du programme évalué, comme indiqué à l'alinéa a) du paragraphe 13 de la politique d'évaluation révisée (DP/FPA/2013/5). L'analyse a porté sur les programmes de pays et les programmes thématiques menés à l'échelle régionale.

33. En application de l'alinéa a) du paragraphe 13 de la politique révisée, les programmes de pays seront évalués au moins une fois tous les deux cycles de programmation. Ce plan d'évaluation étant le premier relevant de la politique révisée, tous les programmes de pays dont la fin du cycle de programmation tombe pendant l'exercice 2014-2015 ont été pris en compte dans l'analyse. Les évaluations proposées ne portent donc que sur un seul cycle de programmation.

34. Dans son analyse, le Bureau de l'évaluation a pris en compte tous les principes de sélection des programmes dans l'ordre de priorité énoncé dans la politique révisée, la faisabilité de l'évaluation étant un critère essentiel. Il revient aux différents services de veiller à ce que les conditions nécessaires à la conduite d'évaluations de qualité soient en place, et notamment :

a) De tenir compte du facteur temps en veillant à ce que : i) suffisamment de résultats aient déjà été obtenus sur le terrain pour alimenter les activités de

⁴ Des évaluations de programme de pays indépendantes ont été menées entre 2011 et 2013 dans les régions suivantes : Amérique latine et Caraïbes (État plurinational de Bolivie), Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (Cameroun), Afrique de l'Est et Afrique australe (Madagascar) et États arabes (Liban), l'évaluation menée au Liban étant en cours au moment de l'établissement du rapport.

collecte de données des évaluateurs; et que ii) l'évaluation soit menée rapidement de façon à répondre aux besoins des utilisateurs principaux en temps opportun;

b) D'examiner la possibilité d'évaluer ou non les programmes, qui dépend :
i) de la solidité du cadre de résultats; et ii) de l'existence d'un système de contrôle axé sur les résultats;

c) De veiller à la disponibilité de personnel compétent pour gérer l'évaluation;

d) De veiller à la disponibilité de ressources financières suffisantes.

35. On prévoit que 36 évaluations de programme seront conduites en 2014-2015 dans les six régions géographiques du FNUAP.

Tableau 1
Évaluations de programmes proposées pour la période 2014-2015

Régions	Évaluations de programmes de pays		
	2014	2015	Total, par région
Afrique de l'Est et Afrique australe	2	2	4
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	1	3	4
États arabes	2	2	4
Asie et Pacifique	6	3	9
Europe orientale et Asie centrale	5	0	5
Amérique latine et Caraïbes	4	5	9
Total partiel	20	15	35
Programmes régionaux	–	1	1
Total, par an	20	16	36

36. Pour ce qui est des ressources financières, les prévisions de dépenses des évaluations de programmes de pays conduites au niveau local tiennent compte : a) de la complexité du programme; b) du volume correspondant des activités; et c) du budget global du programme (ressources ordinaires et autres types de ressources). Le Bureau de l'évaluation estime qu'il faut allouer au moins 70 000 dollars à chaque évaluation afin de couvrir les coûts fixes liés à leur déroulement, qui dépendent du nombre de jours-consultant nécessaires et du nombre de produits à fournir (comme la conception, la rédaction et la finalisation des rapports).

37. Au cours de l'exercice 2014-2015, le Bureau de l'évaluation continuera d'appuyer les évaluations de programmes et les services responsables de les gérer en appliquant son dispositif de renforcement de la qualité, qui comporte trois volets, à savoir : a) la fourniture de conseils sur la méthode à suivre pour concevoir et conduire l'évaluation d'un programme de pays; b) l'organisation et la gestion de séances de formation sur les méthodes d'évaluation afin de renforcer les capacités des bureaux de pays du FNUAP et des partenaires nationaux en la matière; et c) la conduite d'évaluations indépendantes de programmes de pays par le Bureau en collaboration avec les bureaux de pays concernés. Conformément à la politique révisée, le Bureau

de l'évaluation sera chargé de mettre en place un système d'assurance de la qualité. De plus, il diffusera et partagera les enseignements tirés des évaluations au moyen des réseaux et pratiques de gestion des connaissances du FNUAP.

V. Prévisions de dépenses

38. L'élaboration des prévisions budgétaires intégrées du FNUAP pour 2014-2017 a précédé celle du projet de plan d'évaluation biennal budgétisé pour 2014-2015. Les évaluations globales proposées pourront être financées au moyen des ressources demandées dans les prévisions budgétaires intégrées, en sachant qu'une partie du financement sera fournie par les deux programmes qui feront l'objet d'une évaluation indépendante du Bureau. Le tableau 2, ci-dessous, fournit une vue d'ensemble des prévisions de dépenses. On trouvera plus de précisions à l'annexe 1.

Tableau 2
Vue d'ensemble des prévisions de dépenses afférentes aux évaluations globales pour 2014-2015

<i>Évaluations</i>	<i>Année de lancement</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>
Évaluation des activités menées par le FNUAP en 2008-2014 pour améliorer la disponibilité de services de planification de la famille de qualité	2015	550 000
Évaluation des activités menées par le FNUAP en 2008-2013 en faveur des adolescents et des jeunes	2014	450 000
Évaluation des activités menées par le FNUAP en 2008-2013 pour améliorer la disponibilité des données et éclairer la prise de décisions et la formulation des politiques à suivre	2014	450 000
Total partiel (évaluations thématiques)		1 450 000
Évaluation du programme de la Turquie (Europe orientale et Asie centrale)	2014	100 000
Évaluation du programme du Bangladesh (Asie et Pacifique)	2015	100 000
Total partiel (évaluations indépendantes des programmes de pays)		200 000
Total		1 650 000

39. Les programmes de pays sont responsables des dépenses afférentes aux évaluations. Le tableau 3 propose une vue d'ensemble de ces dépenses, le détail par pays étant donné à l'annexe 2.

Tableau 3
Vue d'ensemble des prévisions de dépenses afférentes aux évaluations de programmes

<i>Région</i>	<i>Montant imputé sur le budget des programmes de pays (dollars É.-U.)</i>
Afrique de l'Est et Afrique australe	295 000
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	310 000
États arabes	275 000
Asie et Pacifique	715 000
Europe orientale et Asie centrale	245 000
Amérique latine et Caraïbes	630 000
Total partiel (évaluations des programmes de pays)	2 470 000
Évaluations de programmes régionaux	80 000
Total	2 550 000

40. Le tableau 4 présente les prévisions de dépenses globales afférentes à la fonction d'évaluation du FNUAP ainsi que le montant alloué au Bureau de l'évaluation dans les prévisions budgétaires intégrées pour 2014-2017, approuvées par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/32. Les estimations ci-dessous ne tiennent pas compte des dépenses correspondant aux conseillers, à l'échelle régionale, ou aux coordonnateurs et conseillers, à l'échelle nationale, chargés du suivi et de l'évaluation.

Tableau 4
Prévisions de dépenses globales afférentes à la fonction d'évaluation pour 2014-2015

<i>Type de dépenses</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>
Fonctionnement du Bureau de l'évaluation (dépenses de personnel et dépenses diverses) ^a	2 911 000
Évaluations globales	1 650 000
Évaluations de programmes	2 550 000
Total	7 111 000

^a Les montants sont arrondis au millier le plus proche.

41. Les dépenses afférentes à la fonction d'évaluation pour 2014-2015, indiquées au tableau 4, représentent 0,4 % des prévisions de dépenses relatives aux programmes (ressources ordinaires et autres types de ressources) si l'on rapporte à 2014-2015 les prévisions budgétaires intégrées pour 2014-2017. Ce pourcentage passe à 1,0 % si l'on considère les ressources ordinaires uniquement.

42. La mise en œuvre du projet de plan d'évaluation biennal budgétisé pour 2014-2015 pourrait être compromise en cas d'indisponibilité ou de réduction des ressources, ou de mouvements non prévus de personnel.

43. Le Bureau de l'évaluation tiendra compte des enseignements tirés de l'application de ce plan, y compris le niveau de ressources nécessaires par rapport aux résultats escomptés, au moment d'établir le prochain plan d'évaluation, qu'il présentera pour examen au Conseil d'administration en 2015.

VI. Éléments de décision

44. Le Conseil d'administration voudra peut-être :

a) Prendre note du projet de plan d'évaluation biennal budgétisé pour 2014-2015 (DP/FPA/2014/2);

b) Saluer le caractère transparent et participatif de la démarche qu'a suivie le FNUAP pour établir le projet de plan d'évaluation biennal budgétisé pour 2014-2015;

c) Approuver le projet de plan d'évaluation biennal budgétisé du FNUAP pour 2014-2015, publié sous la cote DP/FPA/2014/2, y compris la démarche suivie pour l'élaborer, la liste d'évaluations globales proposées, qui figure à l'annexe 1, et la liste d'évaluations de programmes proposées, qui figure à l'annexe 2;

d) Prendre note des questions à examiner dans le plan d'évaluation pour 2016-2017, énoncées à l'annexe 3.

Annexe 1

Évaluations globales proposées

Évaluations	Année de lancement	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)
Évaluation des activités menées par le FNUAP en 2008-2013 pour améliorer la disponibilité des données en vue d'éclairer la prise de décisions et la formulation des politiques à suivre	Premier trimestre de 2014	450 000
Évaluation des activités menées par le FNUAP en 2008-2013 en faveur des adolescents et des jeunes	Premier trimestre de 2014	450 000
Évaluation des activités menées par le FNUAP en 2008-2014 pour améliorer la disponibilité de services de planification de la famille de qualité	Deuxième trimestre de 2015	550 000
Total partiel (évaluations thématiques)		1 450 000
Évaluation du programme de la Turquie (Europe orientale et Asie centrale)	Premier trimestre de 2014	100 000
Évaluation du programme du Bangladesh (Asie et Pacifique)	Premier trimestre de 2015	100 000
Total partiel (évaluations indépendantes des programmes de pays)	–	200 000
Total	–	1 650 000

Évaluations indépendantes des programmes de pays

Programmes de pays évalués	Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)	Année	Personnel chargé de l'évaluation présent dans le bureau de pays	Budget du programme de pays (ressources ordinaires et autres types de ressources) (dollars É.-U.) ^a	Domaines d'action du programme	Nombre total de produits
Turquie, 2010-2015	100 000 ^b	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	8 900 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Bangladesh, 2012-2016	100 000 ^c	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	70 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Total	200 000					

^a Source : Descriptifs des programmes de pays.

^b Sur 100 000 dollars, 40 000 seront financés par le programme de pays et 60 000 par le Bureau de l'évaluation. Ces chiffres sont fournis à titre indicatif.

^c Sur 100 000 dollars, 80 000 seront financés par le programme de pays et 20 000 par le Bureau de l'évaluation. Ces chiffres sont fournis à titre indicatif.

Annexe 2

Évaluations de programmes proposées

<i>Programmes de pays évalués</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Année</i>	<i>Personnel chargé de l'évaluation présent dans le bureau de pays</i>	<i>Budget du programme de pays (ressources ordinaires et autres types de ressources) (dollars É.-U.)^a</i>	<i>Domaines d'action du programme</i>	<i>Nombre total de produits</i>
Afrique de l'Est et Afrique australe						
Angola, 2009-2013	100 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	30 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	8
Swaziland, 2011-2015	70 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	9 100 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Burundi, 2010-2014	80 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	16 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Botswana, 2010-2014	45 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	13 600 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Zimbabwe, 2012-2015 ^b	Évaluation dans le cadre du PNUAD (pas d'évaluation du programme de pays)					
Total partiel	295 000			69 200 000	0,4 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale						
Burkina Faso, 2011-2015	70 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	31 700 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Cabo Verde 2012-2016	Évaluation dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » (pas d'évaluation du programme de pays)					
Tchad, 2012-2016	90 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	22 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	10
Ghana, 2012-2016	Évaluation dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » (pas d'évaluation du programme de pays)					
Mauritanie, 2012-2016	80 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	16 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	8
Sénégal, 2012-2016	70 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	19 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Total partiel	310 000			89 700 000	0,3 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	
États arabes						
Somalie, 2011-2015	70 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	27 200 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	5
Yémen, 2012-2015	70 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	25 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Maroc, 2012-2016	65 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	14 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	5

<i>Programmes de pays évalués</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Année</i>	<i>Personnel chargé de l'évaluation présent dans le bureau de pays</i>	<i>Budget du programme de pays (ressources ordinaires et autres types de ressources) (dollars É.-U.)^a</i>	<i>Domaines d'action du programme</i>	<i>Nombre total de produits</i>
Soudan, 2013-2016	70 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	91 000 000	Dynamique démographique, santé maternelle et néonatale, planification familiale, égalité des sexes et disponibilité et analyse des données	6
Total partiel	275 000			157 200 000	0,2 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	

Asie et Pacifique

N.B. : Le Bureau de l'évaluation conduira une évaluation indépendante du programme du Bangladesh dans le cadre de son plan de travail pour 2015.

Chine, 2011-2015	75 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	22 000 000	Santé procréative et dynamique démographique	11
Cambodge, 2011-2015	120 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	24 200 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	13
République populaire démocratique de Corée, 2011-2015	60 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	9 700 000	Santé procréative et dynamique démographique	4
Indonésie	80 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	29 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	3
République démocratique populaire lao, 2012-2015	80 000	2014	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	22 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Maldives, 2011-2015	65 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	2 750 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Iran (République islamique d'), 2012-2016	80 000	2014 /2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	10 700 000	Santé procréative et dynamique démographique	5
Myanmar, 2012-2015	85 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	29 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	4
Thaïlande, 2012-2016	70 000	2015	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	11 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	4
Total partiel	715 000			161 850 000	0,4 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	

<i>Programmes de pays évalués</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Année</i>	<i>Personnel chargé de l'évaluation présent dans le bureau de pays</i>	<i>Budget du programme de pays (ressources ordinaires et autres types de ressources) (dollars É.-U.)^a</i>	<i>Domaines d'action du programme</i>	<i>Nombre total de produits</i>
Europe orientale et Asie centrale						
<i>N.B. : Le Bureau de l'évaluation conduira une évaluation indépendante du programme de la Turquie dans le cadre de son plan de travail pour 2014.</i>						
Arménie, 2010-2015	40 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	4 800 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Azerbaïdjan, 2011-2015	40 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	6 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	8
Tadjikistan, 2010-2015 ^c	55 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	8 900 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Turkménistan, 2010-2015 ^c	40 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	6 200 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Ouzbékistan, 2010-2015 ^c	70 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	8 900 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Total partiel	245 000			34 800 000	0,7 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	
Amérique latine et Caraïbes						
Brésil, 2012-2015	70 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	13 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et coopération Sud-Sud	7
El Salvador, 2012-2015	70 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	6 400 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
Panama, 2012-2015	50 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	4 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	6
Uruguay, 2011-2015	40 000	2014	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	9 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7
République dominicaine, 2012-2016	50 000	2015	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	10 300 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	5
Haïti, 2013-2016	100 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	26 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	9
Honduras, 2012-2016	80 000	2015	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	18 000 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	7

<i>Programmes de pays évalués</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Année</i>	<i>Personnel chargé de l'évaluation présent dans le bureau de pays</i>	<i>Budget du programme de pays (ressources ordinaires et autres types de ressources) (dollars É.-U.)^a</i>	<i>Domaines d'action du programme</i>	<i>Nombre total de produits</i>
Programme multinational pour les pays anglophones et néerlandophones, 2012-2016	100 000	2015	Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	17 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	8
Pérou, 2012-2016	70 000	2015	Coordonnateur des questions de suivi et d'évaluation	14 500 000	Santé procréative, dynamique démographique et égalité des sexes	8
Total partiel	630 000			119 200 000	0,5 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	
Total	2 470 000			631 950 000	0,4 % (Part du budget du programme de pays consacrée à l'évaluation)	

^a Source : Descriptifs des programmes de pays.

^b Le bureau de pays du Zimbabwe a effectué un examen de programme à mi-parcours en 2013. Le Gouvernement a demandé que les évaluations ne soient pas le fait d'un seul organisme. L'évaluation se fera donc dans le cadre du PNUAD.

^c Les évaluations des programmes du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan seront effectuées de façon à rationaliser au mieux les ressources d'évaluation (comme les consultants) afin de réaliser la meilleure économie d'échelle possible.

<i>Évaluation des programmes régionaux</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Année</i>	<i>Personnel chargé de l'évaluation</i>	<i>Objectifs de l'évaluation</i>	<i>Portée de l'évaluation</i>
Évaluation des activités menées par le FNUAP pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en produits liés à la planification familiale dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, 2008-2014	80 000	2015	Conseiller régional chargé du suivi et de l'évaluation	Évaluer dans quelle mesure les activités d'appui menées dans le cadre du programme régional en Europe orientale et en Asie centrale été pertinentes, efficaces, efficientes et durables et ont permis de renforcer la sécurité de l'approvisionnement en produits liés à la planification familiale; mettre en avant les principaux enseignements tirés de l'expérience afin d'apporter des améliorations au prochain cycle de programmation	L'évaluation portera sur toutes les activités du programme directement liées à la sécurité de l'approvisionnement qui s'inscrivent dans le mandat du FNUAP.

Annexe 3

Questions à examiner dans le plan d'évaluation pour 2016-2017

Évaluation de la mesure dans laquelle la régionalisation a contribué aux résultats obtenus par le FNUAP entre 2009 et 2014 à l'échelle du Fonds et en matière de développement

1. L'évaluation proposée prévoit une analyse systématique et indépendante de la mesure dans laquelle la régionalisation a permis au FNUAP d'atteindre les objectifs fixés dans ses plans stratégiques pour 2008-2013 et 2014-2017 ainsi que dans les cadres de programmation correspondants. Elle portera sur les nouveaux mécanismes institutionnels et modalités de travail mis en place au siège ainsi que dans les bureaux régionaux et de pays pour déterminer leur contribution aux résultats obtenus à l'échelle du Fonds et en matière de développement.
2. Le FNUAP a renforcé sa présence régionale en créant six bureaux régionaux situés à Bangkok, au Caire, à Dakar, à Istanbul (Turquie), à Johannesburg (Afrique du Sud) et à Panama. L'objectif du Fonds est d'axer ses activités sur les besoins du terrain et d'apporter aux bureaux de pays un appui technique accru dans les domaines mis en avant dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que de renforcer la coopération Sud-Sud. Cette décision stratégique n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation indépendante approfondie.
3. L'évaluation aura lieu dès que le FNUAP aura eu le temps de tirer des enseignements de l'utilisation du modèle d'activité associé au plan stratégique pour 2014-2017 et de renforcer sa présence régionale, notamment grâce à la création, en 2013, du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à Dakar.
4. Le Bureau entamera l'évaluation en 2016 pour qu'elle serve de point de départ au plan stratégique pour 2018-2022.
5. Les prévisions de dépenses afférentes à cette évaluation s'élèvent à 550 000 dollars.

Évaluation du programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé procréative, 2013-2020

6. Le descriptif de la phase II du programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé procréative prévoit un examen indépendant à mi-parcours ainsi qu'une évaluation finale.
7. Le Bureau se propose de conduire l'examen à mi-parcours en 2016.